

TECHNIQUES pour

renforcer votre PROTECTION

ADRESSEZ-VOUS À LA BRIGADE DE GENDARMERIE DE VOTRE DOMICILE

GROUPEMENT DU MORBIHAN

2 Place de la Libération - 56000 VANNES
☎ 02 97 54 75 00 · ☎ 02 97 54 01 66
ggd56@gendarmerie.defense.gouv.fr

COMMUNAUTÉ DE BRIGADES D'ALLAIRE

22 Rue de Redon ☎ 02 99 71 91 01

BRIGADE TERRITORIALE AUTONOME D'AURAY

2 Rue de la Forêt ☎ 02 97 24 17 17

COMMUNAUTÉ DE BRIGADES DE BAUD

16 Rue du Maréchal Leclerc ☎ 02 97 51 03 07

COMMUNAUTÉ DE BRIGADES DE CARNAC

40 Rue de Saint-Cornely ☎ 02 97 52 06 24

BRIGADE TERRITORIALE AUTONOME DE GROIX

5 Rue Francis Stéphan ☎ 02 97 86 81 17

COMMUNAUTÉ DE BRIGADES DE GUER-COËTQUIDAN

2 Avenue de Brocéliande ☎ 02 97 75 70 55

COMMUNAUTÉ DE BRIGADES DE JOSSELIN

1 Rue des Carrouges ☎ 02 97 22 20 26

COMMUNAUTÉ DE BRIGADES DE LANGUIDIC-

HENNEBONT
6 bis Avenue de la République ☎ 02 97 36 20 25

COMMUNAUTÉ DE BRIGADES DE LE FAOUËT

721 Cours Carré ☎ 02 97 23 07 37

BRIGADE TERRITORIALE AUTONOME DE LE PALAIS

Résidence Les Glacis ☎ 02 97 31 80 22

BRIGADE TERRITORIALE AUTONOME DE LORIENT

32 Rue Ducouëdic ☎ 02 97 64 27 17

COMMUNAUTÉ DE BRIGADES DE MUZILLAC

21 Rue du Général de Gaulle ☎ 02 97 41 67 07

COMMUNAUTÉ DE BRIGADES DE PLOËRMEL

1 Rue du Mississipi ☎ 02 97 74 06 14

COMMUNAUTÉ DE BRIGADES DE PONT-SCOFF

Rue de Lorient ☎ 02 97 32 61 17

COMMUNAUTÉ DE BRIGADES DE PONTIVY

1 Rue Julien Guidard ☎ 02 97 25 00 75

COMMUNAUTÉ DE BRIGADES DE PORT-LOUIS

8 Rue de la Citadelle ☎ 02 97 82 46 19

COMMUNAUTÉ DE BRIGADES DE QUESTEMBERT

47 Boulevard Louis Pasteur ☎ 02 97 26 10 09

COMMUNAUTÉ DE BRIGADES DE THEIX

Route de Noyal ☎ 02 97 43 02 22

COMMUNAUTÉ DE BRIGADES DE VANNES

2 Place de la Libération ☎ 02 97 54 75 00

Protection des cibles

Équipez vos voitures de verrous pour bloquer le volant de conduite.

Fortifier les ouvertures

Les ouvertures doivent être sécurisées par des cloisons de sécurité, des blindages de porte, des serrures de sûreté...

-Assurez-vous de leurs fixations ou ancrages.

Protégez-vous

-Munissez-vous de matériaux contre le vandalisme.

-Équipez vos maisons et appartements de vitres résistantes ainsi que de cachets de sûreté.

Pour rendre vos accès plus difficiles

-Verrouillez vos portes à la tombée de la nuit et lors de vos absences, aussi minimes soient-elles.

-Clôturez vos cours, jardins et parkings.

-Équipez vos entrées d'interphones.

-Établissez un numéro d'identité ou un code personnel pour vos accès de propriétés.

Attention aux « rôdeurs »!

Portez une attention particulière aux lieux sensibles qui constitueraient un risque de délinquance (les arrêts de bus, les écoles, les ateliers municipaux, les cafés, les grandes surfaces, les mairies...)

-Soyez vigilants lors des rassemblements hostiles sur les aires de jeux, devant les panneaux de signalisation, devant les mobiliers urbains, devant les bâtiments susceptibles d'être tagués.

Les personnes dont la présence dans le secteur, dans la rue, dans l'établissement... est inhabituelle ou dont le comportement est suspect doit attirer votre attention.

Soyez vigilants lors des ventes d'outils spécifiques

-Dans les enseignes spécialisées, prêtez une attention particulière lors de la vente d'armes à feu, de bombes de peinture...

-Préférez l'utilisation des cartes d'identité avec photos ainsi que les verrous de contact pour vos véhicules.

FORTIFIEZ VOS OUVERTURES



EN CAS D'URGENCE COMPOSEZ LE



En cas de cambriolage ou de vol (c'est aussi valable pour les agressions)

Si les auteurs sont encore présents :

- observez (nombre, signalements, armement, moyens de locomotion, direction de fuite...) et écoutez (accent, prononciation d'un prénom, d'un nom, d'un surnom...).

- alertez la gendarmerie.

Dans tous les cas, ne touchez à rien avant l'arrivée des gendarmes. Les constatations (relevés d'empreintes, d'ADN, de traces...) sont absolument nécessaires à l'enquête.

Qui prévenir

En présence d'individus suspects prévenez ou faites prévenir la gendarmerie (téléphone d'urgence : « 17 ») en précisant votre position exacte et les circonstances.

La patrouille la plus proche sera alors immédiatement orientée vers vous pour procéder au contrôle des suspects et recueillir discrètement votre témoignage.

Ne défendez jamais vos effets personnels au péril de votre vie.

Une vie a plus de valeur que n'importe quel bien.